

Aux commissaires de l'Office de consultation publique de Montréal,

Je suis contre l'optimisation des activités sur le site de Ray-Mont Logistiques. Je suis contre l'ajout de bâtiments, l'ajout d'aires d'entreposage extérieures et de stationnement et l'ajout d'élévateurs à grains. Je suis contre le prolongement des heures d'opérations demandées par Ray-Mont Logistiques. Bref, je demande expressément que la Ville de Montréal refuse toutes les dérogations demandées par Ray-Mont Logistiques.

Le seul et unique but de Ray-Mont Logistiques est de faire des profits, au détriment de tout le reste. Le rôle de la Ville de Montréal et des différents paliers de gouvernement est entre autres de protéger ses citoyens. Ils ont failli à la tâche par le passé et continuent à le faire aujourd'hui. L'implantation de cette entreprise au cœur de l'arrondissement nuit à la santé physique et mentale de ses habitants.

Les parcs et espaces verts d'Hochelaga-Maisonneuve représentent une superficie de 35,7 hectares, soit un ratio de 0,73 ha par tranche de 1 000 habitants.<sup>1</sup> La recommandation nord-américaine du ratio des espaces verts est de 2,5 ha/1 000 hab.<sup>2</sup> C'est dire comment nous sommes en manque d'espaces verts dans Hochelaga-Maisonneuve. Le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal vise à densifier l'arrondissement. Cependant, une densification intelligente s'accompagne de verdissement, d'autant plus de verdissement quand il y a déjà une grande pénurie.

Je demande purement et simplement la restitution de la totalité du terrain de Ray-Mont Logistiques, afin de réparer le tort que cette entreprise nous cause. Cet espace doit devenir un parc-nature.

Cordiales salutations,

Elyse Jollette  
Citoyenne d'Hochelaga-Maisonneuve

---

<sup>1</sup> [Plan directeur des parcs et espaces verts de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve 2021-2026](#), p.27

<sup>2</sup> [Plan directeur des parcs et espaces verts de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve 2021-2026](#), p.12